

# Le Palais d'Iéna

siège du

## Conseil Economique, Social et Environnemental

troisième assemblée constitutionnelle de la République après  
l'Assemblée Nationale et le Sénat



L'entrée du CESE se fait place d'Iéna par la rotonde rythmée de colonnes classiques, dans laquelle son architecte **Auguste Perret** voulait construire un amphithéâtre face au musée Guimet.

Après avoir donné notre carte d'identité en échange d'un badge, emprunté un couloir circulaire et monté quelques marches, nous arrivons dans une **vaste salle hypostyle** (18m de large, 60m de long, 7m de hauteur) rythmée sur toute la longueur par de **hautes et larges fenêtres** (donnant sur l'avenue d'Iéna et la cour intérieure) et par **deux rangées de colonnes cannelées** (18 en tout).

Notre conférencière Mme Manon Legros chargée de la partie architecture du bâtiment, nous parle alors de la conception du lieu : musée des Travaux Publics dont le projet est confié à l'architecte Auguste Perret en 1936 (après son éviction du projet du Palais de Chaillot) sur une parcelle triangulaire entre les avenues d'Iéna, du président Wilson et Albert De Mun.

Le nom d'Auguste Perret nous évoque le théâtre des Champs Elysées que nous avons visité en février 2016 ; construit en béton armé mais habillé de marbres blancs d'Antoine Bourdelle, car en 1913 l'époque n'est pas prête à accepter une architecture en béton et non en pierre.

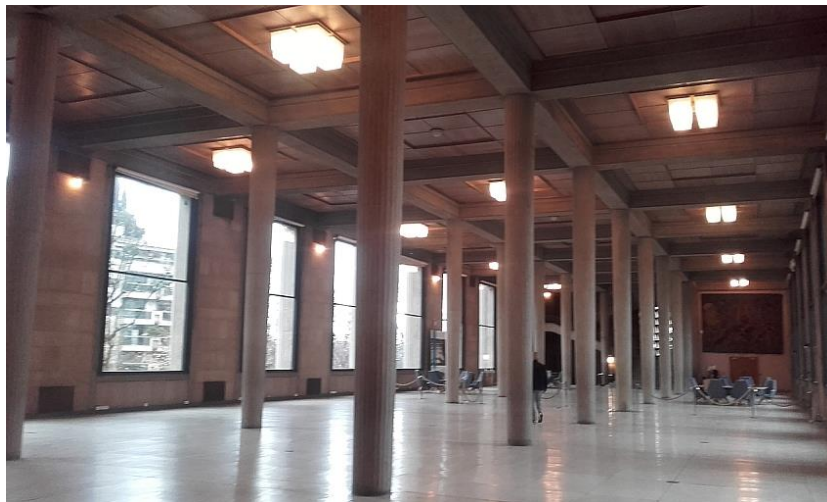
Né en 1874 en Belgique d'un père maçon, il fait ses études à l'école alsacienne puis aux Beaux-Arts de Paris dont il sort non diplômé car il travaille de suite dans l'entreprise de construction familiale. Après la mort de son père en 1905 il devient architecte et fonde avec ses deux frères Gustave (ingénieur) et Claude (entrepreneur) le cabinet d'architecture « **Perret Frères, Architectes, Constructeurs, Béton armé** » où ils conçoivent des projets de construction de bâtiments en béton

armé. Ce matériau nouveau (licence de 1848) composé de ciment, sable et gravier, plus facile à utiliser et beaucoup moins cher que la pierre, peine à se faire reconnaître. En 1903 Auguste Perret reçoit la commande de l'immeuble du 25bis de la rue Franklin (16<sup>ème</sup>), en 1922-23 la construction de l'église Notre-Dame du Raincy qui sera surnommée la « Sainte-Chapelle » du béton et en 1934 celle du Mobilier National dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris qui sera en béton armé non caché.

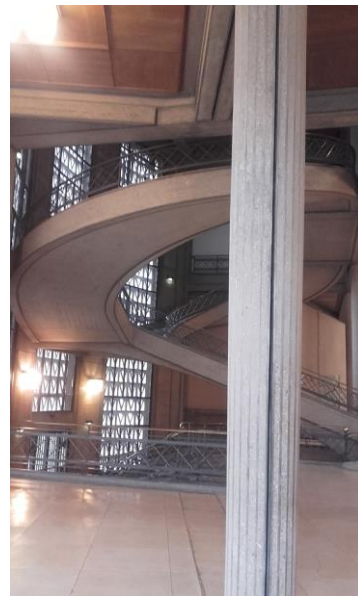
En 1936 pour la construction du musée des Travaux Publics, Auguste Perret décide de tourner le dos au Palais de Chaillot et de créer une rotonde place d'Iéna où se fera l'entrée du musée. D'apparence classique avec ses colonnes qui bordent la rotonde et rythment la façade du bâtiment avenue d'Iéna (référence au Parthénon), ce bâtiment est en fait révolutionnaire car il est construit entièrement en **béton armé** et ses **colonnes extérieures sont l'armature porteuse du bâtiment !**

Auguste Perret qui aimait Viollet le Duc, a lu tous ses ouvrages : l'architecture est en lien avec le corps humain ; la structure en est le squelette ; c'est elle qui maintient le bâtiment et non les murs. Perret crée l'« **abri souverain** » qui se découvre comme une **poupée russe** ; pas besoin de rajout décoratif, « un beau bâtiment doit donner une belle ruine ».

En s'approchant des fenêtres qui bordent l'avenue d'Iéna, nous voyons que les colonnes extérieures ne touchent pas la salle, elles supportent le toit.

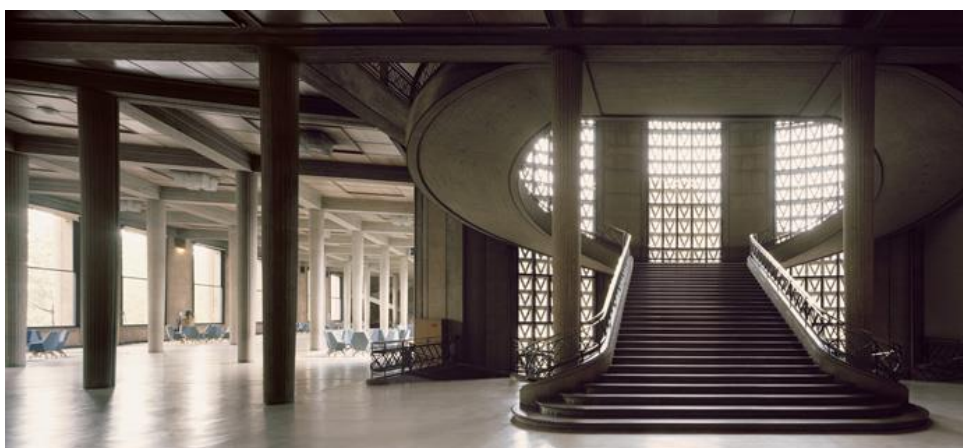


Le béton armé de la salle hypostyle a des reflets roses et des reflets verts car Auguste Perret y a incorporé des agrégats de marbre rose et de porphyre vert. Il fait travailler ce béton avec des instruments utilisés habituellement pour travailler la pierre ou le bois. Il fait boucharder ces colonnes pour les rendre cannelées, les construit plus larges dans leur partie supérieure (souvenir des palmiers après un voyage en Egypte), avec joints de dilatation, et sans chapiteau. Les colonnes délimitent au plafond des carrés de béton garnis de chêne cérusé qui isolent les sons les uns des autres (ancienne salle des machines du musée des Travaux Publics ; tandis que les maquettes étaient au sous-sol).



Les hautes fenêtres de la salle hypostyle qui donnent sur la cour intérieure regardent l'aile construite en 1960 par Paul Vimond (élève d'Auguste Perret) avec (ironie du sort) de larges fenêtres en bandeau ... credo du Corbusier (autre élève de Perret) et cause de la brouille entre les deux hommes.

Le fond de la salle mène à l'escalier de la Présidence tandis qu'à droite, face à l'hémicycle, un **escalier « aérien » en béton coulé et moulé** (traces du coffrage en bois en dessous) se détache sur un mur de claustras contenant des « V » qui laissent passer la lumière extérieure en dessins géométriques. L'escalier central assez étroit se divise à mi parcours en deux ailes formant un fer à cheval et se déploie autour de deux colonnes cannelées émanant du sous-sol. Le mouvement aérien de cet escalier est souligné par la rampe légère en métal, réalisée par le ferronnier d'art **Raymond Subes** (1891-1970 ; porte en bronze du pavillon du métal de l'Exposition Internationale des Arts et Techniques de Paris en 1937 ; réverbères télescopiques du pont du Carrousel ...



Le musée des Travaux Publics recevant peu de visiteurs, il est fermé en septembre 1955, puis le bâtiment accueille en 1956 l'Assemblée de l'Union Française de la IV<sup>ème</sup> République et enfin en 1959 le Conseil Economique et Social.

Mme Legros nous fait pénétrer dans l'**hémicycle** austère qui me fait penser à celui de Chandigarh construit par Le Corbusier. Notre regard est attiré par la coupole qui « coiffe » l'hémicycle et la lumière qui en émane. Il faut dire que la rotonde est couverte d'une double coupole soutenue par les colonnes extérieures. Les deux coupoles sont séparées par quelques mètres de hauteur tapissés de larges baies vitrées (invisibles de la rue) qui apportent une lumière naturelle dans l'hémicycle; cette lumière passe au travers des pâtes de verre qui tapissent les nervures concentriques (en béton) de la coupole. Le CESE a fait rajouter un grand lustre de Serge Macel. Au-dessus de la tribune, trois tapisseries de Marcel Gromaire par la manufacture nationale des Gobelins et, plus haut, trois fresques de Jean Souverbie aux tons pastel.



L'hémicycle de 25m de diamètre comporte 238 sièges pour les membres du C.E.S.E. et la galerie circulaire qui le domine peut accueillir un public de 185 personnes.

En quittant l'hémicycle, Mme Legros prend congé de nous et Mr Bichat (ancien membre du CESE et président de l'association des anciens) nous accueille au pied de l'escalier pour nous parler du Conseil Economique, Social et Environnemental. Nous montons l'escalier afin d'accéder aux salles de réunion du 1<sup>er</sup> étage. Dans le couloir figurent plusieurs bustes dont celui de **Léon Jouhaux** (1879-1954) dont Mr Bichat nous évoque la vie : ouvrier, syndicaliste pragmatique, devenu **président du Conseil Economique et Social en 1947 et ce jusqu'à sa mort en 1954, Prix Nobel de la Paix** en 1951 sous la III<sup>ème</sup> République. Il fit voter l'amnistie des Communards; défendit les principes de la Charte d'Amiens adoptée par la CGT en 1906 de préserver l'indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques, de l'Etat et des Eglises. La classe ouvrière se développe sous la III<sup>ème</sup> République et une coupure se crée entre cette classe ouvrière et le monde syndical.

Léon Jouhaux fit un discours sur la tombe de Jean Jaurès (assassiné par un nationaliste le 31 juillet 1914 à la veille de la guerre) qui amènera l' « Union Sacrée » de 1914 à 1919.

Léon Jouhaux fut nommé secrétaire de la CGT de 1909 à 1947 ; mais, en opposition avec les nouvelles tendances dures de la CGT, il donna sa démission et fonda alors Force Ouvrière (CGT-FO).

**En 1918 Léon Jouhaux veut associer les syndicats à la vie économique et sociale.**

Le président de la République Léon Blum suit de près la préparation du décret instituant le **Conseil Economique et Social** en 1925 qui ne sera **légalisé** qu'en 1936. Supprimé pendant la guerre de 1940, le C.E.S. ne reprendra ses fonctions qu'en 1960.

Mr Bichat nous fait prendre place dans une salle de réunion pour nous parler du C E S E

**Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le C.E.S.E. est un incubateur de réformes de la société civile organisée auprès du Gouvernement et du Parlement.**

Le C E S E de par sa composition (personnels qualifiés, désignés, du monde de l'entreprise - patrons, salariés, syndicalistes - des mouvements de jeunesse, beaucoup provenant d'associations sportives et culturelles, d'environnementalistes) reflète la diversité de la société française.

Désignés pour un mandat de 5 ans (renouvelable une fois) les 233 membres du C E S E dont 46% de femmes, se répartissent en 9 sections (qui se réunissent 2 fois/semaine) et trois délégations :

- 140 membres autour de la vie économique et du dialogue social
- 60 membres autour de la cohésion sociale et territoriale, et de la vie associative
- 33 membres autour de la protection de la nature et de l'environnement.

**Les membres du C.E.S.E. travaillent sur des saisines (sujets) selon l'article 69 de la Constitution:**

- auto saisines
- saisines gouvernementales (1<sup>er</sup> ministre, gouvernement)
- saisines parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat)
- pétitions citoyennes

Une saisine est attribuée à une formation de travail qui « planche » dessus ; un(e) ou plusieurs rapporteurs sont nommés pour organiser et conduire les débats ; des spécialistes du sujet sont auditionnés pour apporter un éclairage à la réflexion. Les auditions sont privées; il arrive qu'un ministre soit auditionné sans qu'il ne connaisse les questions à l'avance. Après rédaction de propositions, consensus obtenu et vote de la formation de travail, le projet est soumis au vote des conseiller(e)s du CESE à l'occasion d'une assemblée plénière (4 par mois).

**Quand le texte du projet est approuvé, il est présenté au Gouvernement** qui l'étudie attentivement.

**Les propositions élaborées par le C E S E ne sont pas décisives mais elles alertent le gouvernement sur tel ou tel sujet d'actualité (qui émane souvent de pétitions citoyennes).**

Le CESE émet ainsi entre 25 et 30 avis par an.

En province et au niveau de l'Europe les conseils économiques et sociaux sont indépendants du CESE.

Le budget du CESE est voté par le Parlement ; il s'élève à 36 millions d'euros (celui de l'Assemblée Nationale à 517 millions d'euros et celui du Sénat à 323 millions d'euros).

Les conseillers du CESE versent de l'argent aux syndicats participants.

Plusieurs membres du groupe sont sceptiques quant à l'utilité réelle du CESE. Mr Bichat nous informe que le RMI a été créé à la suite de préconisations émises par le CESE qui travaille aussi à un statut juridique européen de la plateforme numérique, au découpage du réseau transeuropéen de transport pour garantir la cohésion territoriale en Europe, pour trouver une filière vertueuse de démantèlement des navires européens, sur une stratégie de justice climatique, pour favoriser un engagement et des usages responsables des réseaux sociaux, il demande également la réalisation d'études sur l'évolution des emplois actuels vers la bioéconomie (fondée sur les ressources naturelles, agricoles et forestières de la biomasse)... les sujets sont vastes.

**Le Président de la République Emmanuel Macron tient à donner un rôle plus important au CESE qui doit être plus écouté et plus associé aux futures lois.**

Cette visite du Palais d'Iéna très bien commentée par Mme Manon Legros sur le plan architectural et par Mr Bichat sur le rôle et le fonctionnement du CESE, nous avons appris beaucoup sur cette institution et nous remercions Monique de nous l'avoir proposée.

M-F M